MASTÈRE (MSc) EN SCIENCES EN ÉDUCATION

DOMAINE DE CONCENTRATION: Éducation et culture

Présentation

Développer chez les étudiants des cycles supérieurs les conditions nécessaires pour mener des recherches qui contribuent à une amélioration scientifique et didactique permanente dans le domaine de l'éducation, en formant des professionnels qualifiés pour agir en tant que chercheurs, enseignants et gestionnaires.

Plan du Programme

Étape 1			Étape 2		
Composantes curriculaires	**Heures**	**Crédits**	**Étape d'Orientation**	**Heures**	**Crédits**
Aspects épistémologiques de l'éducation I	60	2	Recherche et développement de thèses		
Nouveaux contextes et dynamiques d'enseignement-apprentissage	60	2	Présentation de la thèse	840	28
			Maîtrise des langues étrangères	-	-
Histoire et philosophie de l'éducation	60	2		-	-
Principes fondamentaux de la pratique de l'orthopédagogie et de l'éducation inclusive	60	2			

Interdisciplinarité et connexion des savoirs dans la contemporanéité	60	2			
Pratiques pédagogiques et nouvelles méthodologies d'enseignement	60	2			
Éducation et droits de l'homme : diversité culturelle et questions de genre	60	2			
Progrès technologiques et éducation : impacts et transformations	60	2			
Technologies de l'information et de la communication	60	2			
Orthopédagogie					
Communication et langage	60	2			
Psychologie de l'éducation et processus de subjectivation	60	2			
Indices statistiques appliqués à l'éducation	60	2			
Méthodologie de la recherche scientifique	120	4			
Séminaire en éducation	120	4			
Total	960	32	**Total**	840	28

Titre accordé au diplômé:
Mastère ès sciences en éducation

Lignes de recherche:
Ligne 1: Éducation, culture et droits de l'homme ;
Ligne 2: Communication numérique et technologies de l'information Ligne 3: Théorie et philosophie de l'éducation ;
Axe 4: Recherche en pédagogie de l'enseignement supérieur Axe 5: Orthopédagogie et pratiques pédagogiques inclusives

Durée estimée: 24 mois.

Le programme se déroule en deux étapes :

- Étape 1: sujets du cours ;
- Étape 2: préparation du mémoire sous supervision directe ;

- Le jury d'examen se réunit après la fin des étapes susmentionnées. Si l'étudiant ne termine pas le travail, il établira un avenant au contrat et continuera de payer les frais de scolarité;
- L'étudiant doit publier au moins trois publications scientifiques durant la période d'études, dans des revues spécialisées.
- L'étudiant doit effectuer des heures supplémentaires en participant à des événements académiques et à des cours de formation continue et de perfectionnement afin de compléter son cursus académique et scientifique